

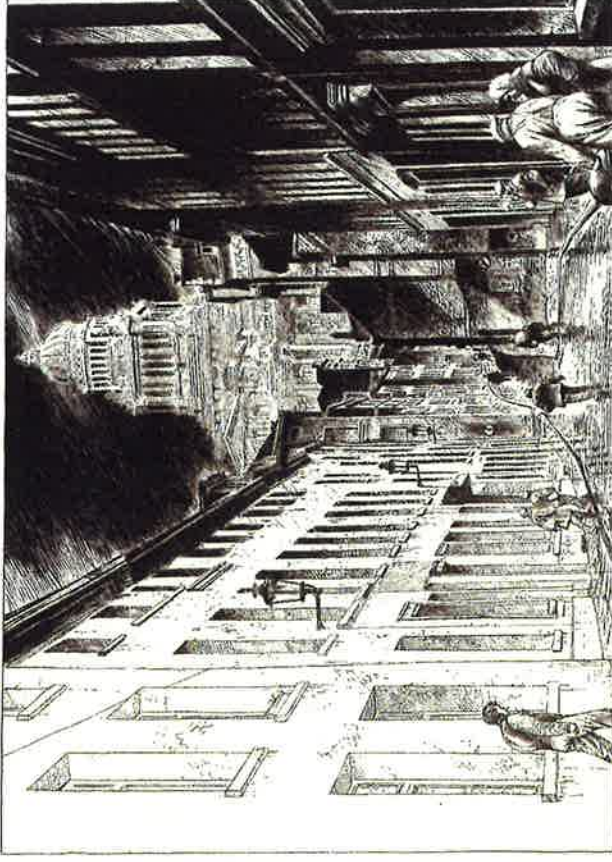
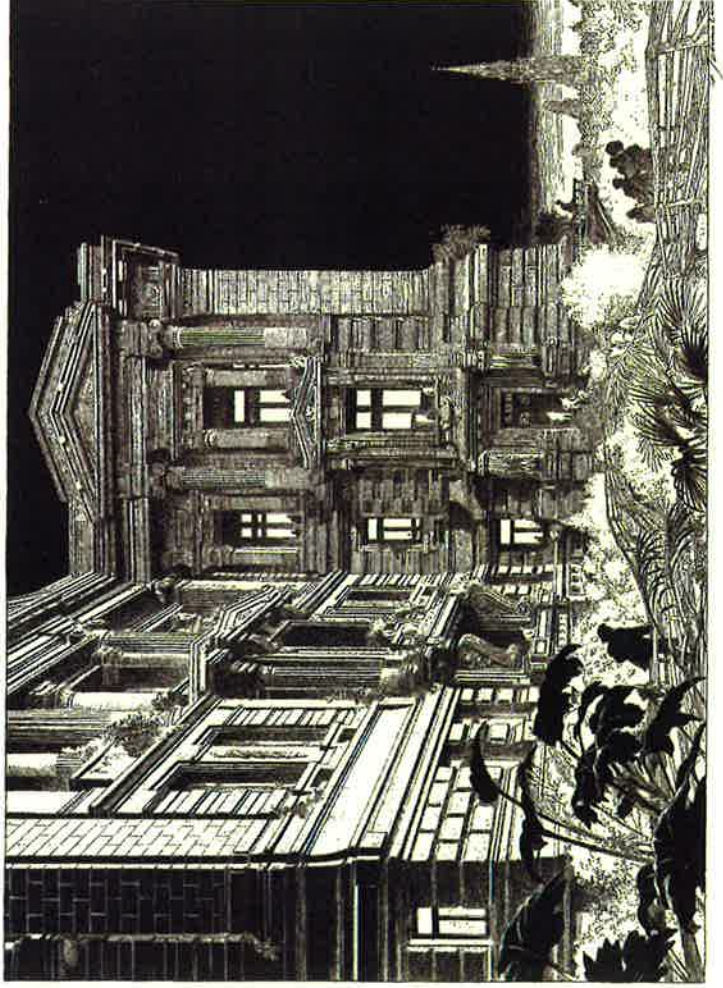
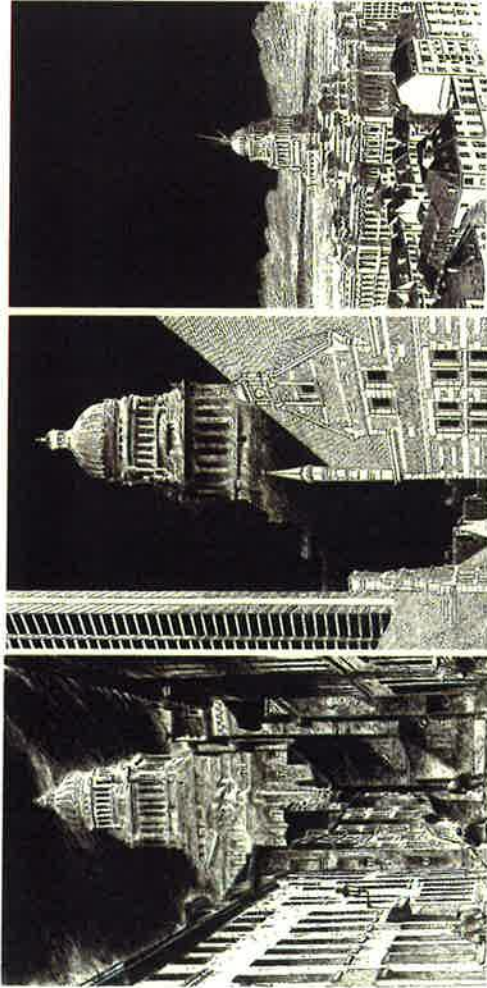


Sauvons le palais de justice de Bruxelles !

Illustrations © François Schuiten,

Extrait de : le journal des avocats - Décembre 2010





Manifeste

Bruxelles et la Belgique ont l'un des palais de justice les plus extraordinaires au monde !

Ce bâtiment est admiré aux quatre coins de la planète.

Son architecture est hautement symbolique de la justice.

Ce Palais est à la Justice. Ce Palais est notre patrimoine.

Depuis plusieurs années, ce bâtiment souffre d'un manque élémentaire d'entretien. Quand il pleut dehors, il pleut dedans... La végétation envahit les murs. Des échafaudages inutiles enlaidissent les façades.

Depuis le début du XXI^e siècle, de plus en plus de juridictions quittent en ordre dispersé ce chef d'œuvre de l'architecte Poelaert.

En 2010, le gouvernement belge a lancé un concours international d'idées avec deux scénarios possibles :

soit le palais est complètement vidé de ses fonctions « justice », soit il l'est partiellement. Le Palais tout à la justice est exclu.

Le barreau de Bruxelles – en sa qualité d'acteur de justice et de représentant des justiciables – **EXIGE** que le Palais de Justice de Bruxelles soit affecté prioritairement aux services de justice et que ce monument public classé soit préservé et entretenu en bon père de famille.

**Rendons la justice au Palais.
Rendons le Palais aux justiciables.**

Jean-Pierre BUYLE,

Président du Barreau de Bruxelles

